

**Transférez ce message, faites marcher vos réseaux,
pour faire circuler cette information..... Soyons
nombreux à manifester notre solidarité, notre colère,
notre indignation, notre détermination**

**Formons une chaîne humaine qui reliera
le lycée Porte Océane au collège Raoul
Dufy**

**RV Mardi 3 mai à 17h30 devant le lycée
Porte Océane**

**pour crier au sous préfet, au préfet et à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) que nous ne les
laisserons pas faire
deux
cas récents symptomatiques d'une politique beaucoup plus globale nécessitent que nous soyons
nombreux à nous mobiliser**

- Une famille d'origine mongole sous le coup d'une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) ; un père, une mère, une grande fille majeure (qui fêtera ses 20 ans dimanche) scolarisée en 15 au lycée Porte Océane et deux petites filles (une de 7ans et demi scolarisée à l'école Maréchal Joffre et l'autre de 5 ans scolarisée à l'école République) : la mère et le père sont en France depuis 2006 pour fuir les persécutions dont ils étaient l'objet dans leurs pays et demander l'asile en France ; or la France considère leur pays d'origine, la Mongolie "intérieure" autonome, comme "pays sûr" alors qu'il considère l'autre partie la Mongolie "extérieure" chinoise comme non sûre; c'est pourquoi, pour faire leur demande d'asile, comme de nombreux autres demandeurs, ils avaient utilisé une fausse identité chinoise, délit pour lequel la maman a déjà été condamnée à 3 mois avec sursis et une amende, double peine donc, puisque dans les arguments motivant le refus du séjour et l'OQTF figure que les dix années passées en France ne comptent pas puisqu'il y a eu "fraude"; en France, sont nées deux petites filles (qui ont maintenant 7ans et demi et 5 ans) qui ne connaissent que la France. En 2012, les parents ont souhaité faire venir en

France leur fille ainée pour qu'elle connaisse enfin ses petites sœurs et qu'ils puissent tous vivre ensemble. L'OQTF a été notifiée le 15 ou 16 avril à la mère et à la fille ainée. Si on ne fait pas revenir le ss préfet et la préfète sur cette OQTF, toute la famille sera renvoyée en Mongolie dans 30 jours. (ils pourraient choisir de laisser les deux petites filles mineures en France car, en tant que mineures, elles ne sont pas expulsables.... mais c'est bien sûr inconcevable)

•

un jeune mineur guinéen scolarisé depuis octobre en 3ième à Raoul Dufy. Celui ci arrivé (tout seul) en France en juin 2015 à Lille a été pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui l'a expédié au Havre. L'ASE du Havre lui a demandé d'aller à la PAF (Police de l'Air et des Frontières) qui par un contrôle des empreintes a repéré qu'il avait voyagé avec un visa sous l'identité d'une personne née en 1989 (27 ans).

Il va de soi que notre jeune n'a pas 27 ans. Boubacar a un acte de naissance supplétif qui atteste qu'il est né en novembre 1999. La PAF contestant cet acte de naissance, L'ASE du Havre a ordonné des "tests osseux"

([un lien au sujet de ces tests sans aucune fiabilité](#)) et après cet examen, le tribunal a statué (avant hier je crois) que notre jeune avait 19 ans (alors que son acte de naissance dit bien qu'il a maintenant 16 ans). Toujours est-il que ce jeune qui était encore hébergé dimanche soir comme d'autres "mineurs isolés étrangers" à l'hôtel des gens de mer, s'est retrouvé le lundi soir déclaré majeur et sans toit. Précisons que Boubacar souffre d'une tuberculose osseuse diagnostiquée en octobre, qui lui a déjà valu un mois d'hospitalisation.

- Dans les deux cas, un recours va être fait par un avocat (le cabinet d'Antoine Mary et Caroline Inquimbert spécialisé dans le droit des étrangers et militant) mais ça risque de n'être pas suffisant
- Il y a bien d'autres cas de familles de migrants déchirées, sans toit ou vivant dans des conditions d'insalubrité indignes et je pourrai vous faire d'autres récits ubuesques de tracasseries et d'aberrations administratives qui amènent à la rupture

C'est pour amorcer une mobilisation nécessaire que RESF propose deux actions

- constituer mardi 3 mai à partir de 17h30 une chaîne humaine (objectif : relier le lycée Porte Océane au collège Raoul Dufy) pour crier au sous préfet et aussi à l'ASE notre révolte contre la dégradation des conditions "d'accueil" des migrants
- R
éunir le plus grand nombre de lettres individuelles adressées au préfet pour exprimer, notre soutien, notre indignation, notre colère, notre détermination à ne pas accepter l'inacceptable (à chacun, chacune de voir ce qu'il ou elle veut exprimer et sa manière de le faire). Ces lettres sont à remettre

aux directeurs des deux écoles ou à Marie (Imbert) au lycée Porte Océane, ou à remettre à tout militant RESF ou AHSETI de votre connaissance ou à envoyer à l'AHSETI (89 rue Georges Allain 76620 Le Havre). Elles seront expédiées dans un seul envoi collectif au sous préfet en lui demandant un rendez vous. Si parmi vous, certains souhaitent s'exprimer en direct auprès du sous préfet, qu'il le fasse savoir à RESF ou l'ahseti, nous en tiendrons compte lors de la constitution de la délégation au sous préfet. L'envoi sera sans doute fait la semaine prochaine, vous avez donc jusqu'à lundi ou mardi pour faire parvenir vos lettres. Vous pourrez aussi remettre ces lettres lors de l'action proposée mardi 3 mai

à mardi donc, nombreux devant le lycée Porte Océane

le RESF (Le Havre) et l'AHSETI